



Schweizerischer Gemeindeverband  
Association des Communes Suisses  
Associazione dei Comuni Svizzeri  
Associazion da las Vischnancas Svizras

Madame la Conseillère fédérale Simonetta  
Sommaruga  
Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la  
communication DETEC  
Palais fédéral Nord  
3003 Berne

Par email à : [aemterkonsultationen@are.admin.ch](mailto:aemterkonsultationen@are.admin.ch)

Berne, le 18 février 2021

### **Consultation « Stratégie pour le développement durable 2030 »**

Madame la Conseillère fédérale,  
Madame, Monsieur,

Dans votre courrier du 4 novembre 2020, vous nous avez soumis la Stratégie pour le développement durable (SDD) 2030 pour consultation. Nous tenons à vous remercier de nous avoir donné l'occasion d'exprimer notre point de vue au nom des 1600 communes affiliées à l'Association des Communes Suisses (ACS). Vous trouverez nos commentaires spécifiques directement dans le document officiel annexé.

#### **Remarque générale**

L'ACS reconnaît l'importance pour la Confédération de définir les jalons de la mise en œuvre de la SDD pour le Conseil fédéral et l'administration fédérale. Cette stratégie est nécessaire pour la mise en œuvre effective de ces ODD au niveau fédéral. Dans ce sens, l'ACS soutient ces travaux. Comme mentionné dans le rapport, la SDD 2030 s'applique avant tout à la politique fédérale et définit donc des objectifs qui entrent dans le domaine de compétence de la Confédération. Le Conseil fédéral va cependant, dans la limite de ses compétences et de la structure fédéraliste, mettre sur pied des programmes et incitations qui impacteront les communes. L'ACS se prononce donc sur ce domaine-là en particulier.

#### **Collaboration tripartite et respect des compétences communales**

La thématique du développement durable touche directement les communes qui disposent de compétences élargies dans ce domaine. De nombreuses communes ont d'ores et déjà mis en place des programmes qui ont fait leurs preuves. En tant qu'autorités de proximité, les communes jouent un rôle fondamental dans ce processus ; rôles reconnus dans la présente stratégie. L'ACS estime qu'il est crucial que les compétences communales en matière de développement durable perdurent, sans entrave de la Confédération. Ceci vaut également dans une optique de « laboratoire d'idées » du niveau communal. Dans ce sens, l'ACS invite la Confédération à s'inspirer des modèles de mise en œuvre locaux qui ont d'ores et déjà prouvé leur efficacité. Le besoin de coordination tripartite est un élément relevé dans cette stratégie (chapitre 7.2). Pourtant, il est difficile, sur la base de ces



Schweizerischer Gemeindeverband  
Association des Communes Suisses  
Associazione dei Comuni Svizzeri  
Associazion da las Vischnancas Svizras

éléments, de pouvoir véritablement concevoir comment la Confédération souhaite intensifier la collaboration et la coordination entre les trois niveaux étatiques. L'ACS souhaite que la collaboration tripartite s'inscrive dans le cadre de plateformes d'ores et déjà existantes. Ainsi, en s'appuyant sur des structures actuelles, la Confédération garantira une participation effective des trois niveaux étatiques et facilitera les échanges sans toutefois multiplier les arènes de discussion.

En vous remerciant pour votre attention, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

#### **Association des Communes Suisses**

Le président

Le directeur

Hannes Germann  
Conseiller aux États

Christoph Niederberger

Annexe : Formulaire « consultation sur la Stratégie pour le développement durable 2030 »

Copie à:

Union des villes suisses, Berne

Groupement suisse pour les régions de montagne, Berne